

Revue de presse _ janvier 23

09.02.2023

Avenue ID: 347
Coupures: 8
Pages de suite: 3

	22.01.2023	Canal Alpha / Le Journal Canal Durée: 00:02:16 Le Parc du Doubs reproduit en origami	01
	21.01.2023	Le Franc-Montagnard Le Centre Nature, 30 ans d'existence Tirage: 2'223	02
	17.01.2023	Le Franc-Montagnard Repérer les arbres indispensables à la vie animale pour les préserver Tirage: 2'223	03
	17.01.2023	Le Quotidien Jurassien Le Parc du Doubs métamorphosé Tirage: 16'973	05
	12.01.2023	Le Quotidien Jurassien L'inventaire des arbres-habitats se poursuit dans la commune de Saignelégier Tirage: 16'973	07
	11.01.2023	Journal du Jura Les HLM de la forêt Tirage: 6'856	08
	09.01.2023	Le Quotidien Jurassien «On se doit d'être un territoire modèle» Tirage: 16'973	09
	05.01.2023	Le Franc-Montagnard Six eaux-de-vie d'un Taignon labellisées Tirage: 2'223	11



Le **Parc du Doubs** reproduit en origami

Emission: Le Journal Canal



Plus vrai que nature! Le **Parc du Doubs** se présente désormais en origami, au nouveau Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, le Muzoo.

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdo.
Tirage: 2'223
Parution: 3x/semaine



Page: 5
Surface: 50'108 mm²

Ordre: 1087983 Référence: 86935297
N° de thème: 808.005 Coupure Page: 1/1



Le Centre Nature, 30 ans d'existence

Le Centre Nature Les Cerlatez, autrefois appelé Centre d'études, d'informations et de protection des tourbières, fêtera ses 30 ans cette année. Trois décennies marquées par la ferme volonté de mener un travail d'éducation à l'environnement et de protéger la nature, tout en menant de front une recherche constante de fonds. Retour sur la création de cette institution, intégrée au Parc naturel régional du Doubs en 2020.

La Fondation Les Cerlatez voit le jour en 1992, à l'initiative de l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM), Pro Natura Suisse, Pro Natura Jura et la commune de Saignelégier. Cette même année, le Conseil de la fondation, aidé par un comité de patronage, lance une campagne de recherche de fonds pour acheter l'ancienne école des Cerlatez, propriété du chef-lieu taïgnon.

Sitôt acquis, ce bâtiment, construit en 1875 et ayant abrité une classe unique jusqu'en 1990, subit plusieurs travaux. Le rez-de-chaussée est rénové, deux salles sont équipées pour le public et les alentours sont aménagés. L'aide financière de la Confédération, du canton du Jura et de la commune de Saignelégier permet encore d'engager deux responsables à temps partiel pour faire vivre le lieu. Le Centre d'études, d'informations et de protection des tourbières ouvre officiellement ses portes au public le 26 juin 1993.

Dans un article publié peu avant l'inauguration, *Le Franc-Montagnard* indique que le rôle du centre des Cerlatez est de seconder la commission cantonale de surveillance de la réserve naturelle de la Gruère, en prenant en charge une partie des travaux liés au maintien de ce site



La Fondation Les Cerlatez a ouvert son Centre Nature en 1993. Le début d'un travail d'éducation à l'environnement et de protection des zones humides.

photo archives

d'importance nationale. Il appartient à la nouvelle institution d'entretenir le sentier nature, de stabiliser les berges, de mettre sous protection les zones où la végétation doit se recréer et de protéger intégralement la presqu'île. Des expositions, visites guidées et animations scientifiques seront aussi proposées en parallèle.

Un pas concret

«Le centre des Cerlatez est un pas concret dans la préoccupation de la protection des milieux humides et plus particulièrement des tourbières du pays. Paysages et biotope d'importance nationale, la Constitution oblige les cantons et la Confédération à prendre des mesures pour leur sauvegarde. Cependant, la faiblesse des finances publiques (...) a obligé les organisations privées à prendre l'initiative» écrit le journaliste de l'époque, saluant le travail prépa-

rateur très poussé ayant permis de convaincre les autorités de la nécessité du projet.

Le jour de l'inauguration, il revient au président de la Fondation Les Cerlatez, feu Charles Wilhelm, de remercier l'équipe qui a mené ce projet à bien. Le maire d'alors, feu Pierre Paupe (qui deviendra à son tour président du Conseil de fondation en 2000 jusqu'en 2007), lui emboîte le pas, déclarant se réjouir de voir l'école des Cerlatez «devenir un lieu de rencontres concernant tout ce qui touche à l'amour de la nature, donc à son respect».

Ticket de soutien journalier

A l'époque déjà, l'institution demande aux visiteurs de l'étang de la Gruère de soutenir ses efforts par des contributions volontaires. Les possibilités sont diverses: les donateurs peuvent verser une obole pour l'équi-

pement scientifique du centre, devenir membre-soutien de la fondation (par le versement d'une cotisation annuelle de 50 francs minimum durant cinq ans) ou acheter la carte de soutien annuelle au prix de 20 francs. Il est également possible d'acheter un ticket de soutien journalier au prix de trois francs, valable pour la visite du centre et l'accès à la réserve de la Gruère!

La recherche de fonds a toujours constitué une grande préoccupation pour les dirigeants de l'institution, les subventions communales, cantonales et fédérales ne couvrant qu'un peu plus d'un tiers du budget. Aussi, très vite est apparue l'envie de déplacer le Centre Nature (CN) à proximité de l'étang tout proche. En 2003 déjà, on évoquait ainsi l'idée d'installer l'institution à l'emplacement de l'ancien moulin de la Gruère, là où se situe l'actuelle scierie.

Divergences de vue

En 2018, une page se tourne. François Boinay, chargé de l'animation du CN depuis son ouverture et directeur depuis 2005, quitte son poste. Dans un communiqué, le conseil de la Fondation Les Cerlatez évoque des «divergences de vue concernant l'avenir de l'institution».

Principal point de discord: François Boinay n'est pas favorable à l'intégration du centre au Parc naturel régional du Doubs. Pour le président du conseil de fondation Claude Schaffter toutefois, ce regroupement est devenu indispensable pour la survie du CN, lequel rencontre des difficultés financières «insurmontables».

Deux ans plus tard, le Centre Nature Les Cerlatez intègre officiellement le PNRD.

Perrine Bourgeois



Repérer les arbres indispensables à la vie animale pour les préserver



Ici, Carine Beuchat, collaboratrice «Nature et Paysage» au **Parc du Doubs**, inspecte un arbre. Il s'agit de repérer ceux qui sont indispensables à la vie animale pour éviter qu'ils ne soient abattus.

Le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) vient d'achever son recensement des arbres-habitats dans les forêts situées sur la commune de La Ferrière. Le projet se poursuit désormais sur le territoire de Saignelégier. Les spécimens qui abritent de nombreuses espèces seront marqués d'un signe pour éviter leur abattage lors de prochaines coupes de bois. Le but étant de préserver la faune qui trouvent refuge ou nourriture dans ces arbres à haute valeur écologique.

Plus de 43 hectares de forêts ont été passés au peigne fin l'an dernier dans la combe du Valanvron, forêt de La Ferrière. Au total, 75 hectares de surface ont été étudiés depuis le début du projet et 50 arbres-habitats ont été marqués d'un grand «H» (pour habitat), d'entente avec les propriétaires et le garde-forestier. Les arbres officielle-

ment élus feront l'objet d'une convention afin d'éviter qu'ils ne soient abattus lors de prochaines coupes de bois.

D'après le Parc naturel régional du Doubs, les individus identifiés ont de la valeur pour la biodiversité puisqu'ils offrent gîte et couvert aux habitants de la forêt. Ils sont sélectionnés selon des critères bien précis, nécessitant un vrai travail de fourmi à travers les forêts escarpées. Si le diamètre du tronc est pris en compte, il ne constitue pas un critère déterminant. Seuls les spécimens présentant des micro-habitats (comme des galeries, trous, champignons, lichens ou excroissances notamment) sortent réellement du lot. Pour cause, ces particularités offrent nourriture et refuge à différentes espèces de mammifères, d'oiseaux ou d'insectes.

D'après le PNRD, les pics, par exemple, creusent leur lieu de reproduction et se nourrissent dans les

arbres, en particulier dans le vieux bois ou le bois mort. Certains mammifères profitent également des cavités formées dans certains arbres pour y installer leur terrier. Enfin, les coléoptères et autres insectes dits «saproxyliques» vivent dans le bois en décomposition. Il s'agit donc de repérer les arbres indispensables à la vie animale.

Saison propice à l'observation

Depuis cet automne, le projet se poursuit à Saignelégier, où les forêts de la commune sont inspectées à leur tour. Il s'agit d'y repérer des arbres-habitats en observant chaque individu du pied à sa cime. A ce jour, une dizaine d'hectares ont été parcourus dans la zone de Vautenaivre.

L'inventaire va se prolonger durant tout l'hiver, période pro-

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2350 Saignelégier
032/ 951 16 55
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'223
Parution: 3x/semaine



Page: 4
Surface: 29'824 mm²



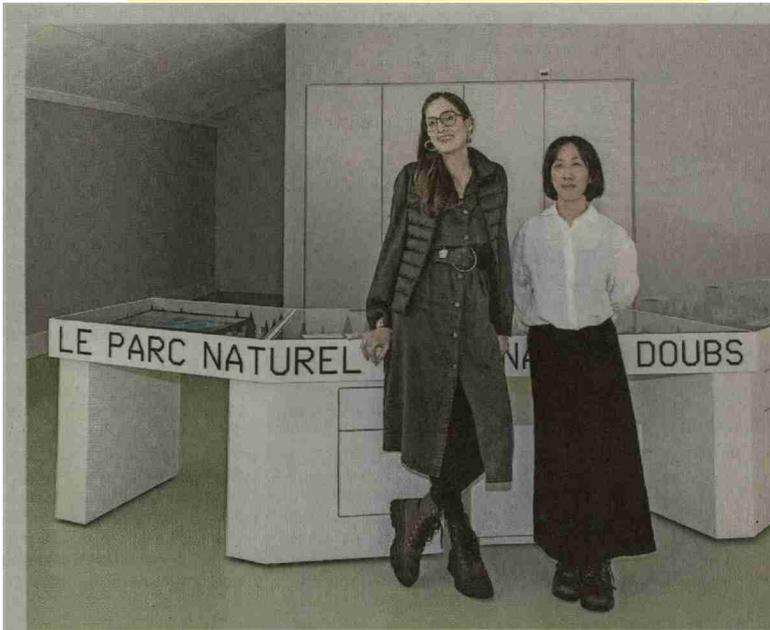
Ordre: 1087983 Référence: 86869844
N° de thème: 808.005 Coupure Page: 2/2

pice à l'observation minutieuse des arbres en raison de l'absence de feuilles. Ce projet est mené avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), du canton du Jura et de la commune de Saignelégier. *LFM/per*



ORIGAMI

Le Parc du Doubs métamorphosé

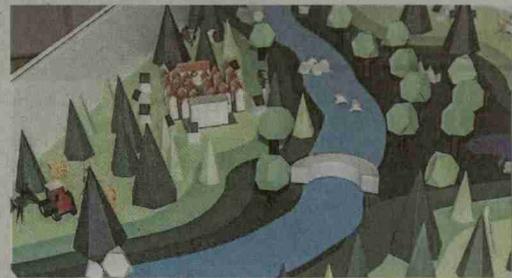


Jennifer Sunier, à gauche, la graphiste qui a conceptualisé la maquette du Parc et Hazuki Sekine, l'artiste qui l'a réalisée.

PHOTOS OLIVIER NOAILLON



Les animaux sont importants sur la maquette.



Chaque pliage de la maquette a été fait à la main par Hazuki Sekine.

VALENTINE CURVAIA

Une maquette du Parc du Doubs est exposée dans le nouveau musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Elle a été réalisée entièrement en papier, pour mettre en lumière les emblèmes de la région.

Quand on monte sur la mezzanine depuis le hall d'entrée du nouveau musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, on se retrouve face à une grande maquette en origami du Parc du Doubs. Celle-ci n'est pas

une représentation géographique du territoire du Parc, mais une représentation de ses aspects emblématiques. Le projet de maquette a été mis au concours. C'est Jennifer Sunier, de l'agence graphique Supero, qui l'a remporté et la maquette a été réalisée par Hazuki Sekine, une artiste spécialisée en origami.

Faire ressortir la nature

Chevaux, sapins, fritillaires, pintades, murs en pierres sèches se partagent la vedette sur la plaine de papier. «Le Parc du Doubs est tellement beau. Nous avons voulu y emmener les gens autrement que par la photographie», explique Jennifer Sunier, qui est à l'ori-

gine de l'idée de la maquette en papier.

Le choix du matériau a son importance: «Nous aurions pu faire quelque chose en plastique, mais nous voulions rester sur un matériel noble et naturel, qui soit respectueux de l'environnement.» La graphiste ajoute aussi avoir voulu créer quelque chose qui séduise «petits et grands, et qui se rapproche de la réalité, tout en laissant une part à l'imagination».

La réalisation ne comporte d'ailleurs pas de figure humaine. Un choix assumé par Jennifer Sunier: «Nous voulons suggérer la présence humaine, la montrer sans avoir d'humains.» Des fermes, tracteurs,



paniers de légumes ou vélos sont disséminés de-ci de-là, sans prendre le pas sur le Parc, «qui est avant tout de la nature», plaide la graphiste.

Défi technique

L'entier de la maquette a été réalisé en un mois et demi, un vrai «challenge», indique Ha-



«Le Parc du Doubs est tellement beau. Nous avons voulu y emmener les gens autrement que par la photographie.»

zuki Sekine. Elle se souvient qu'il a fallu «faire plusieurs essais pour chaque élément», et les faire valider auprès du Parc du Doubs. Sylvine Boillat, qui travaille pour l'institution, se

chargeait de donner les retours. «Elle a le sens du détail, raconte Jennifer Sunier. Nous avons dû reprendre les origamis des aprons, pour y ajouter des crêtes, qui sont importantes pour ce poisson.» Un travail minutieux qui a permis à Hazuki Sekine de créer des plis au plus près de la réalité.

Techniquement, l'entier de la maquette ne peut pas être considéré comme de l'origami, au sens strict du terme. Hazuki Sekine a utilisé de la colle pour certaines réalisations, alors que l'origami traditionnel se fait uniquement par pliage. Pour les murs en pierres sèches, l'artiste a découpé toutes les pierres en carton individuellement, avant de les coller les unes aux autres.

Le plus difficile dans la réalisation de la maquette? «Les strates de papier pour faire le sol», répondent unanimement les deux femmes. Il devait y avoir le moins de coupures possibles, et la mise en place

de la maquette dans la vitrine a demandé quelques ajustements.

Collaborer avec le Parc du Doubs

Travailler sur un projet d'une telle envergure avec une institution comme le Parc du Doubs n'est pas commun, admet Jennifer Sunier, mais «il y a eu un bon travail d'équipe avec de la confiance». Hazuki Sekine abonde dans son sens: «Chacun respectait la profession de l'autre.»

La maquette met en valeur la biodiversité du territoire du Parc, et plusieurs projets menés par l'institution dans ce domaine. Dix éléments sont numérotés sur la maquette et reliés chacun à une action du Parc. Quatre projets possèdent également un tiroir sous la vitrine de la maquette, dans lesquels on trouve une petite expérience ou des questions pour en apprendre davantage sur les projets du Parc.



L'inventaire des arbres-habitats se poursuit dans la commune de Saignelégier

PARC DU DOUBS Après la combe du Valanvron, sur la commune de La Ferrière, c'est maintenant sur la commune de Saignelégier que le **Parc du Doubs** poursuit le recensement des arbres-habitats.

Dans la zone de Vautenaivre

À ce jour, une dizaine d'hectares ont été recensés dans la zone de Vautenaivre, par Noé Gogniat, un jeune stagiaire, sous la supervision de Carine Beuchat, qui avait effectué les travaux de recensement jusqu'à présent. L'inventaire va se poursuivre durant tout l'hiver, période propice à l'observation minutieuse des arbres, en raison de l'absence de feuilles.

Auparavant, plus de 43 hectares de forêts avaient été passés au peigne fin en 2022 dans la combe du Valanvron, ce qui porte à 75 hectares la surface étudiée depuis le début du projet arbres-habitats dans cette forêt de La Ferrière.

Le but est d'identifier, de sélectionner, puis de marquer à l'aide d'un «H» bleu les arbres dont les particularités (trou, croissance, présence de lichens ou de champignons, etc.) offrent nourriture ou refuge à différentes espèces de mammifères, d'oiseaux ou d'insectes, afin de les conserver.

Au total, 50 arbres-habitats ont été marqués en forêt et sept autres en zone ouverte dans une autre commune, en collaboration avec les propriétaires et le garde forestier. En parallèle, une quinzaine de jeunes arbres ont été plantés afin d'assu-

rer le renouvellement en zone agricole.

Encouragement de la biodiversité

Du côté du projet «petites structures», lancé par le Parc en 2018, on notera que 34 tas de branches et 12 tas de pierres ont été aménagés chez cinq exploitants durant l'année 2022. De plus, deux nouvelles mares ont été aménagées sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds. La plantation de haies s'inscrit également dans cette dynamique d'encouragement de la biodiversité. Au total, l'an dernier, plus de



Carine Beuchat lors du recensement des arbres-habitats sur la commune de La Ferrière. ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

210 mètres de haies ont été plantés avec le soutien du Parc. En 2022, la réalisation de petites structures par le **Parc du Doubs** a concerné huit communes (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, La Ferrière, Les Bois, Les Breuleux, Saignelégier, Lajoux, Clos du Doubs). **PJN**



Les HLM de la forêt

LA FERRIÈRE Cinquante arbres-habitats ont été marqués.

Plus de 43 ha de forêts ont été passés au peigne fin en 2022 dans la combe du Valanvron, ce qui porte à 75 ha la surface étudiée depuis le début du projet arbre-habitats dans cette forêt de La Ferrière, indique le **Parc du Doubs**. Le but est de sélectionner et de marquer à l'aide d'un «H» bleu les arbres dont les particularités offrent nourriture ou refuge à différentes espèces d'animaux. Au total, 50 arbres-habitats ont été marqués en forêt et sept autres en zone ouverte et une quinzaine de jeunes arbres ont été plantés afin d'assurer le renouvellement en zone agricole. **C-MPR**



Les arbres qui offrent nourriture ou refuges aux animaux sont marqués d'un «H» bleu. **PARC DU DOUBS**



Retour sur 2022 (11/16)

«On se doit d'être un territoire modèle»

La nouvelle Charte du Parc du Doubs et son périmètre redessiné sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier. Retour sur le long processus de renouvellement et les projets d'avenir avec le directeur du Parc Régis Borruat.

Le processus de renouvellement du label a débuté en 2020 avec l'évaluation de la Charte 2013-2022 par l'Université de Berne, qui a souligné les contributions importantes du Parc dans les domaines de la biodiversité, du tourisme ainsi que de la sensibilisation aux patrimoines na-

turels et culturels.

Dans un deuxième temps, et suivant les recommandations du rapport d'évaluation, différents ateliers ont réuni les acteurs concernés durant le printemps 2021. Les communes membres et candidates, les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne, la Confédération, les partenaires associatifs et professionnels ainsi que les habitants se sont retrouvés à plusieurs reprises pour définir les objectifs et les activités du Parc envisagés pour les dix prochaines années.

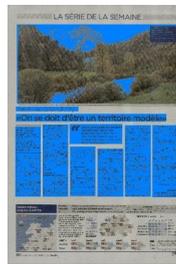
Cette large consultation a permis la rédaction de la Charte 2023-2032 qui a été soumise au vote des législatifs communaux entre novembre 2021 et février 2022. L'Assemblée gé-

nérale du Parc a ensuite validé le texte avant qu'il ne soit proposé par le canton du Jura, au titre de canton pilote, à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui l'a approuvé en juillet dernier.

Un territoire légèrement remodelé

Seize communes ont plébiscité le Parc naturel régional du Doubs en votant leur (ré)adhésion à l'association pour la période allant de 2023 à 2032. Le territoire du Parc se voit ainsi redessiné pour les dix prochaines années avec l'adhésion des communes de Soubey et de

Muriaux et le départ des Planchettes. Avec la fusion des Breuleux et de La Chaux-des-



Breuleux, le **Parc du Doubs** comprend désormais 15 communes, pour un total de 60 500 habitants.

«Objectif atteint»

«Globalement et au final, le bilan de ce processus est très positif, même si je regrette le départ des Planchettes et le refus d'adhérer du Bémont. On peut dire que l'objectif est atteint, alors que ce n'était pas gagné d'avance», souligne le directeur du Parc Régis Borruat.

Il faut en effet rappeler que le Parc n'a cessé de se heurter à des réticences, notamment en provenance de certaines autorités communales: «Pour cette raison, nous avons cherché à mettre toutes les chances de notre côté, notamment en associant les communes au processus participatif. Nous avons noué de nombreux contacts avec nos partenaires, notamment en allant rencontrer tous les exécutifs communaux et en organisant des séances publiques d'informations dans les communes qui le désiraient.»

Les autorités du Parc peuvent également se targuer d'avoir reçu de bons retours de l'OFEV suite à une visite d'évaluation: «On nous a dit que l'on figurait parmi les bons élèves des **parcs suisses**», se réjouit Régis Borruat.

Des projets sont désormais prévus dans les deux commu-

nes franc-montagnardes de Muriaux et Soubey. En premier lieu, on notera que l'adhésion de Muriaux ouvre la porte à la labellisation des produits de la fromagerie du Noirmont, qui n'avait pu se faire jusqu'à présent puisqu'une grande partie du lait provient des agriculteurs murivalais.

Un comité élargi

L'année va démarrer le 1^{er} février prochain avec une assemblée extraordinaire, qui sera chargée d'élire le nouveau comité élargi, qui comprendra 29 membres, dont un représentant de l'exécutif de chaque commune membre: «Il s'agit d'une nouvelle manière de fonctionner, qui devrait permettre aux communes et associations de se sentir plus impliquées.»

Ensuite, les 3 et 4 juin, un grand week-end festif aura lieu aux Cerlatez, pour marquer les dix ans du Parc, ainsi que les trente ans du Centre Nature des Cerlatez et les quarante ans de l'Association des naturalistes francs-montagnards. L'oc-

casion également d'accueillir les nouvelles communes à l'occasion d'une petite partie officielle.

Mis à part ça, il ne devrait pas y avoir de grands changements dans les projets du Parc d'ici à 2025, puisque le Plan d'actions actuel court jusqu'à fin 2024. «Mais les discussions sur le nouveau plan 2025-2028 vont déjà commencer cette année, la dynamique entamée avec le renouvellement de la charte va donc se poursuivre.»

Quoi qu'il en soit, Régis Borruat formule le vœu que le parc devienne «un territoire modèle dans une perspective de durabilité»: «Je suis persuadé que les parcs naturels sont des outils pertinents pour faire face aux enjeux actuels, comme la crise climatique et la chute de la biodiversité.»

PASCALE JAQUET NOAILLON

DEMAIN: le BC Boncourt sans BAT: quel avenir?



Je suis persuadé que les parcs naturels sont des outils pertinents pour faire face aux enjeux actuels, comme la crise climatique et la chute de la biodiversité.»



Six eaux-de-vie d'un Taignon labellisées

Le Montfalconais Claude Schaffter, producteur de goutte passionné, distille ses fruits depuis 40 ans. Celui qui est aussi juge et plusieurs fois médaillé lors de concours a vu six de ses produits être labellisés Produit des parcs suisses et Jura l'original en 2022. Pour cet amoureux de la nature, une telle vitrine permet surtout de valoriser le savoir-faire de sa région.

«Très expressive au nez, belle typicité, léger goût d'amande amère, équilibré, un rétronasal puissant. Un côté sauvage qui réjouit le palais et le cœur...» telle elle est la manière dont Claude Schaffter décrit sa prune noire, eau-de-vie typiquement franc-montagnarde! En 2022, six de ses eaux-de-vie (beutchin, biasson, damassine AOP, jurapom, prune noire et sureau) ont obtenu les labels Jura l'original et Produit des parcs suisses, l'étiquette de ce dernier pouvant être appliquée sur les cuvées dès 2018. «C'est une satisfaction, ça montre mon attachement à la région et au Parc du Doubs» se réjouit le Montfalconais.

Première pomme en 1983

Parler eaux-de-vie avec Claude Schaffter, c'est s'offrir un petit voyage



Claude Schaffter a distillé sa première eau-de-vie il y a 40 ans.

photo www.parcdoubs.ch

en pleine nature, s'imaginer des saveurs et s'entendre raconter quelques anecdotes, comme sa première goutte distillée en 1983: une pomme issue d'un arbre de Saignelégier alors enraciné à côté de l'ancienne boulangerie Jeannotat. La pomme, c'est un fruit que ce passionné continue d'affectionner quelque 40 années plus tard puisqu'il en fait aujourd'hui du jus, de l'eau-de-vie et du jurapom – un calva maison.

A la différence de la mauvaise année 2021, lors de laquelle Claude

Schaffter n'a pas pu produire d'eau-de-vie, 2022 fut une excellente récolte. «J'ai fait beaucoup de damassine!» se réjouit le Taignon, qui va chercher la précieuse petite prune en Ajoie. Mais quels fruits peut-on récolter sous les sapins afin d'en faire de la goutte? De la pomme sauvage (beutchin), de la poire sauvage (biasson), entre autres, sans oublier les pruneaux et les poires Williams.

En 40 ans, Claude Schaffter ne s'est pas contenté de distiller des fruits. Ce

passionné a aussi suivi plusieurs cours et a œuvré en tant qu'expert à Courtemelon puis pour la Confédération, activité qu'il exerce encore à ce jour. Lors de certains événements, les fins palais peuvent d'ailleurs déguster quotidiennement jusqu'à... 40 ou 50 eaux-de-vie! Sans déglutir, évidemment. Par ailleurs, trois «gouttes» du Montfalconais avaient reçu des médailles lors du dernier Concours suisse des produits du terroir à Courtemelon.

«Un sacré boulot»

Après quatre décennies, se lasse-t-on de cette activité? Apparemment pas, puisqu'à 68 ans le retraité n'a rien perdu de son plaisir à côtoyer les fruits. Il reconnaît cependant que «physiquement, c'est assez dur». La production de damassine demande par exemple de ramasser quotidiennement les fruits au sol. «C'est un sacré boulot» admet notre interlocuteur, qui n'hésite pas à demander un coup de main pour cette activité. Un sacré boulot qui n'entame cependant en rien l'engagement du producteur: «C'est une passion, pas un travail!»

Luc Vallat

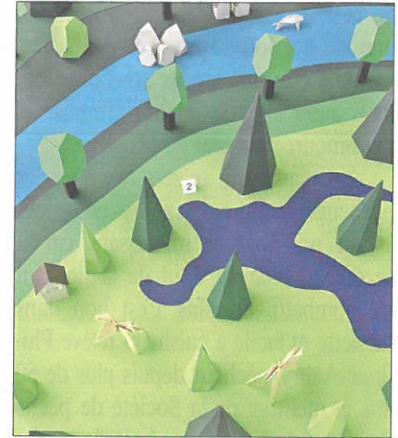
Le Parc du Doubs exposé au MUZOO

Le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) a son espace dédié à MUZOO, le nouveau Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Reproduction de murs de pierres sèches en origami, pâturages boisés, film ou encore expériences ludiques, autant de manières de découvrir le PNRD et ses activités en faveur de la biodiversité.

Le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) propose aux visiteurs de MUZOO, le nouveau Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, de plonger dans son univers à travers une représentation poétique de son territoire et de ses marqueurs identitaires. Chevaux, murs de pierres sèches, sapins ou encore fermes et villages prennent vie grâce à une reproduction artistique en origami.

Les paysages emblématiques du PNRD, comme les pâturages boisés des Franches-Montagnes, sont également représentés, tandis qu'un film permet de mieux comprendre le fonctionnement et le rôle du parc.

Grâce à des quiz et des expériences ludiques, le public peut se familiariser avec dix actions du PNRD en faveur de la biodiversité, telles que la revitalisation de source, la construction de structures pour favoriser la petite faune ou la réimplantation de la fritillaire.



L'étang de la Gruère en origami : à découvrir au MUZOO à La Chaux-de-Fonds.

A travers cette présence à MUZOO, le PNRD s'investit dans une de ses missions clés, à savoir la sensibilisation des publics envers l'environnement. « C'est une superbe visibilité » se réjouit la chargée du communication du PNRD Sylvine Boillat, qui précise que de nombreux visiteurs sont attendus à MUZOO.

Cette inscription au sein du musée chaux-de-fonnier entre dans le cadre du projet Ville porte et portes d'entrée du PNRD qui se rallie ainsi à des sites majeurs pouvant faire « bénéficier au Parc de l'importance de leur population et du flux de visiteurs qu'ils engendrent » selon le site www.parcdoubs.ch. *LFM/lv*